

Inscription au Concours 2013-2014 d'essai littéraire d'Optimist International

Nom _____ G F
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____
Téléphone (_____) _____ Courriel _____
Date de naissance ____/____/____ Âge _____
Avez-vous participé à un autre Concours d'essai littéraire Optimiste au cours de la présente année scolaire? Oui Non

Entente du concurrent :

J'ai pris connaissance des règlements du concours et j'accepte de me soumettre à toutes ces exigences.

Signature du concurrent _____ Date ____/____/____

Autorisation d'un parent ou du tuteur :

J'accorde à mon enfant/pupille la permission de participer à ce concours.

Signature _____ Date ____/____/____

Lien de parenté _____

Je soussigné, _____ accorde à Optimist International la permission d'utiliser une photographie de mon fils ou de ma fille _____ aux fins de leurs relations publiques. Le club Optimiste et Optimist International peuvent utiliser la photographie dans toute publication comme bon leur semble.

Nom du club Optimiste parrain _____

Numéro du club Optimiste parrain _____

----- Veuillez faire parvenir l'inscription à l'adresse ci-dessous : -----

Sujet officiel :

« Comment les rêves mènent-ils au succès »

Règlements du Concours d'essai littéraire

Chaque concurrent doit recevoir un exemplaire des règlements et remplir le formulaire d'inscription. Les règlements comprennent des informations sur le concours, l'évaluation et les prix.

Première section – Règlements généraux

1. Le Concours d'essai littéraire d'Optimist International se divise en deux niveaux de concurrence : le club et le district.
2. Les concurrents doivent s'inscrire par le truchement d'un club Optimiste de la localité, ou d'un concours grand public s'il n'y a pas de club local.
3. Les concurrents doivent rédiger eux-mêmes un essai original, et ce, avec très peu de conseils donnés par autrui. On définit l'essai comme une composition littéraire analytique ou interprétative. Les œuvres de fiction ou de poésie ne seront pas acceptées.
4. À l'échelon du district, il doit y avoir au moins trois concurrents qui participent au concours.
5. Optimist International se réserve le droit de modifier le texte de tout essai inscrit au concours, de le publier ou de le reproduire sans devoir pour autant en rémunérer l'auteur.

Deuxième section – Admissibilité des concurrents

1. Le concours est ouvert à tous les élèves de moins de 19 ans qui n'ont toujours pas obtenu leur diplôme d'études secondaires ou son équivalent sans égard au moment de la tenue du concours de club, de zone ou de district. Les élèves doivent s'inscrire dans le district où ils habitent. Les élèves américains qui fréquentent l'école dans des installations militaires à l'extérieur des États-Unis peuvent s'inscrire à l'endroit de leur dernier domicile déclaré.
2. Les concurrents sont admissibles à un seul concours de club au cours d'une année donnée.
3. Quiconque ayant déjà remporté une bourse

d'études du Concours d'essai littéraire n'est pas admissible, à quelque échelon que ce soit.

4. Tous les concurrents, à quelque échelon que ce soit, doivent fournir un exemplaire de leur acte de naissance ou de leur passeport avant de participer.

Troisième section – Règlements du concours

1. Les participants doivent traiter du thème officiel du concours.
2. Chaque essai doit avoir une page de titre qui comprend : le thème officiel, le nombre de mots, le nom de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, le nom de son école, ainsi que sa date de naissance.
3. Le thème officiel et le nombre de mots doivent se trouver dans la partie supérieure de la page 1 (pénalité de 2 points pour défaut d'inscrire le thème officiel et de 5 points pour ne pas indiquer correctement le nombre total de mots).
4. Les essais doivent être rédigés à l'ordinateur et à double interligne. (Déduction de 5 points)
5. Les essais doivent compter au moins 700 mots, mais pas plus de 800. Tous les mots de l'essai sont comptés. Les notes de bas de page, la bibliographie et le titre ne sont pas comptés. Les mots à trait d'union comptent pour 1 mot. (Déduction de 5 points par tranche de 25 mots au-delà ou en dessous du nombre de mots exigé.)
6. Chaque page de l'essai doit être numérotée en commençant par la page 1 de l'essai et non par la page de titre. La numérotation doit se trouver au centre et au bas de chaque page.
7. Toute citation ou œuvre utilisées, protégées par un droit d'auteur, doit être identifiée correctement. Par exemple, l'utilisation des protocoles courants de rédaction peut être spécifiée par le moniteur qui voit à l'ensemble du concours. L'omission d'identifier les citations tirées de textes déjà publiés résultera en la disqualification du concurrent.
8. Aucune référence ne doit être faite permettant d'identifier l'élève, les parents, l'école, la

collectivité, le Club Optimiste ou le district parrains. (Déduction de 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification.)

9. L'essai peut être rédigé en anglais, en français ou en espagnol si la langue utilisée est une langue officielle du pays dans lequel se trouve le club Optimiste parrain.
10. Tout le document doit être agrafé au coin supérieur gauche. Aucune couverture, quelle qu'elle soit, n'est acceptée.

Quatrième section – Évaluation et chronométrage

1. L'évaluation sera faite par un jury composé de trois jurés qualifiés. À l'échelon du club, les jurés peuvent être des membres Optimistes qui ne connaissent pas les concurrents. À l'échelon du district, les jurés ne peuvent pas être des membres Optimistes.
2. Afin de préserver l'anonymat de chaque concurrent, le président de comité du Concours d'essai littéraire assignera un numéro d'identification à chaque essai. Le numéro d'identification doit être inscrit sur la page de titre et sur la page 1 de l'essai. La page de titre sera retirée et conservée par le président de comité du Concours d'essai littéraire. On ne remettra aux jurés que l'essai portant le numéro d'identification assigné.
3. Les essais évalués ne feront pas l'objet d'aucune discussion ni d'aucune comparaison entre les jurés.
4. Seuls les jurés peuvent accorder ou déduire des points.

Cinquième section – Pointage

Les méthodes de pointage seront identiques à tous les échelons du concours.

1. Organisation matérielle (traitement logique du thème, respect du thème imposé) : 40 points
2. Vocabulaire et style (construction des phrases et enchaînement) : 30 points
3. Omission de rédiger l'essai à l'ordinateur et à double interligne : 5 points
4. Omission de demeurer dans la limite de 700 à 800 mots : 5 points par tranche de 25 mots au-delà ou en dessous du nombre de mots exigé
5. Révélation d'identité — 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification

Sixième section – Pénalités

1. Omission d'inscrire le thème officiel : 2 points
2. Omission d'inscrire avec exactitude le nombre total de mots : 5 points
3. Omission de rédiger l'essai à l'ordinateur et à double interligne : 5 points
4. Omission de demeurer dans la limite de 700 à 800 mots : 5 points par tranche de 25 mots au-delà ou en dessous du nombre de mots exigé.

Septième section – Prix

1. À l'échelon du club — médaille
2. À l'échelon du district – plaque et bourses d'études postsecondaires de 2 500 \$ remises au concurrent qui a remporté la première place
A. Les bourses d'études sont financées par la Fondation Optimist International aux États-Unis et aux Antilles ou par la Fondation Optimiste des enfants canadiens au Canada. Les bourses d'études remises doivent servir uniquement à des études collégiales, universitaires ou de formation professionnelle.
B. Toutes les bourses d'études seront versées à l'établissement d'enseignement choisi par le récipiendaire, sous réserve de l'approbation d'Optimist International.
C. Toutes les bourses d'études seront administrées par Optimist International.
D. Les gagnants d'une bourse d'études d'Optimist International doivent la réclamer avant l'âge de 25 ans.

Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez :

Personne-ressource : _____

Adresse de la personne-ressource : _____

Téléphone ou courriel de la personne-ressource : _____